



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 322

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160526

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Institut Français - Partenariat relatif au soutien d'échanges artistiques à l'international - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 322

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160526

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Institut Français - Partenariat relatif au soutien d'échanges artistiques à l'international - Approbation

□ **Rappel et Références :**

En s'appuyant sur la convention pluriannuelle de partenariat signée en fin d'année 2014, pour 3 ans, la Ville de Saint-Etienne et l'Institut Français (Ministère des affaires étrangères) entendent favoriser une coordination efficace de leurs moyens afin de soutenir les échanges culturels et artistiques à l'échelle internationale.

□ **Motivation et Opportunité :**

La Ville de Saint-Etienne envisage d'insérer les projets culturels rayonnant de son territoire au sein des grands circuits artistiques internationaux et d'aider les compagnies, associations ainsi que les opérateurs culturels municipaux dans leur diffusion et leurs échanges à l'étranger.

Afin de mettre en oeuvre des coopérations durables et structurantes, le partenariat Institut français/Ville de Saint-Etienne est abondé à hauteur de 60 000 € pour l'année 2016 (30 000 € par partenaire). Le reliquat 2015 de 9 000 € s'ajoute aux crédits 2016 dont le montant total annuel est ainsi porté à 69 000 €

La première session a permis, par délibération du 4 avril 2016, approuvée par le Conseil Municipal, l'attribution de 14 000 € répartis entre trois projets.

Le comité de pilotage, composé de représentants de l'Institut Français et de la Ville de Saint-Etienne a examiné les projets de la seconde session 2016 le 24 mai dernier.

□ **Contenu :**

A l'issue de cette seconde session d'instruction, 5 projets ont été retenus au vu de divers critères de qualité, de pertinence et d'impact en matière de partenariats culturels internationaux et de promotions de la création française à l'étranger. La Ville de Saint-Etienne et l'Institut Français sont ainsi en mesure de proposer d'allouer un financement aux opérations suivantes :

- L'Ensemble orchestral contemporain pour l'organisation de concerts à Venise et Milan en Italie pour un montant de 12 000 €

- La compagnie Litécox pour son projet "au-delà des mots" à Téhéran, en Iran pour un montant de 5 000 €

- L'Ecole de la comédie de Saint-Etienne pour son projet "the gap" en partenariat avec le Californian Institute of the arts de Los Angeles, aux Etats-Unis pour un montant de 12 000 €
- Compagnie des Lumas pour son projet "mujer vertical", dyptique sur l'émancipation féminine à Bogota en Colombie pour un montant de 12 000 €
- La compagnie Dyptik pour son projet éponyme à Tomasina à Madagascar pour un montant de 9 000 €

La Ville de Saint-Etienne et l'Institut Français prendront à leur charge respectivement 50 % de la proposition de financement de chacun des projets.

Enfin lors de la délibération du 4 avril 2016, le Conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention de 3 000 € à Julien MOREL pour son projet d'exposition « MYTHE ».

A l'occasion de la mise en œuvre opérationnelle du projet, il est apparu plus pertinent d'attribuer cette même subvention non pas à l'artiste lui-même mais plutôt à l'association « La Fabrique » qui l'accompagne dans le déploiement de son projet. Un avenant à la convention d'application pour 2016 est ainsi soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

□ Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint-Etienne/Institut Français

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 25 000 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	25 000 €					25 000€ Institut Français
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'assemblée communale de bien vouloir :

- approuver l'aide à apporter au projet ci-dessus mentionné pour un montant global de 25 000 €
- approuver la substitution de l'association «La Fabrique», à l'artiste Julien MOREL
- approuver approuver l'avenant n° 1 à la convention d'application 2016 avec l'Institut français
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation à signer ledit avenant, dont un exemplaire restera joint au dossier.

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

Résultat du vote : 56 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention(s)

BP 2016 - chapitre 011 -
article 6281

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjoint délégué**

Marc CHASSAUBENE